

Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à l'ouverture de « L'école d'été pour la formation à la citoyenneté », le mardi 1^{er} septembre 2020, à l'Amphithéâtre Pierre Abou Khater, au Campus des sciences humaines.

1- Je voudrais vous saluer ce matin, vous jeunes hommes et femmes rassemblés de diverses institutions universitaires, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et des universités Américaine (AUB), Libanaise Américaine (LAU) et Arabe (BAU), et je vous souhaite la bienvenue à l'école d'été pour la formation à la citoyenneté (Summer school for citizenship) avec la participation de la FNF – la Fondation Friedrich Naumann Stiftung - Fur die Freiheit pour la liberté.

Nous remercions la FNF d'avoir soutenu cette initiative.

Je remercie également le Service de la vie étudiante d'avoir préparé ces journées de formation à la citoyenneté.

Je vous salue et vous souhaite la bienvenue, comme je remercie à l'avance tous les conférenciers et les intervenants en vue de relancer et d'animer cette école d'été.

2- Certains pourraient demander et se demander si le moment est propice pour penser à la citoyenneté, alors que nous traversons une crise aux multiples facettes dans notre patrie, et surtout après la catastrophe que Beyrouth a vécue et subit. Les martyrs de Beyrouth sont vivants dans notre conscience ... (Ayons donc des moments de silence en l'honneur de tous nos martyrs - en particulier à nos connaissances, nos parents, amis et proches de nos institutions et de nos familles).

3- Pourquoi nous abordons ce sujet ? Penser et approfondir le concept de citoyenneté.

Je dis que ceux qui travaillent à la destruction du pays sont ceux qui nous empêchent de penser aux problèmes fondamentaux pour construire l'avenir. La question de la citoyenneté est le concept politique, juridique, social et existentiel qui fait de nous des citoyens dans un seul État. Les fondements de la citoyenneté sont l'égalité, la justice, les soins, le sentiment d'appartenance à la même patrie et les libertés de toutes sortes. Nous devons donc reconnaître l'État qui protège ses fils, tant sur le plan sécuritaire que social (État de droit et pouvoir judiciaire non discrétionnaire).

4- Pourquoi y pensons-nous aujourd'hui et en cette semaine ?

Aujourd'hui, nous nous souvenons du Liban du 1^{er} septembre 1920, lorsque le Haut-Commissaire et le général Gouraud ont déclaré l'État du Grand Liban, un État dont les fils voulaient y vivre comme citoyens selon un contrat sociopolitique établi dans une Constitution qui préserve les droits des communautés et, de façon claire, qui fait des Libanais, quels qu'ils soient, des citoyens dotés de droits et de devoirs.

Peut-être après cent ans, nous n'avons pas pu atteindre cet objectif et ce but : la citoyenneté.

Nous étions plus confessionnels que citoyens,

Même le communautarisme devrait œuvrer pour la citoyenneté.

Aujourd'hui, et plus que jamais, notre mission, et particulièrement la vôtre en tant que jeunesse, consiste à réfléchir ensemble à la manière dont nous allons construire le Liban des cent prochaines années sur la base de la citoyenneté, briser le cercle vicieux du « nous » et du « vous » et passer à un État civil dans lequel les droits du citoyen sont respectés dans l'exercice de ses devoirs civiques.

Il est certain que parmi les maux cruels subis par notre patrie et les autres sociétés, il y en a deux : 1) le fanatisme ou l'intolérance sociale 2) ainsi que le clientélisme, c'est-à-dire l'administration politique qui fait de nous un groupe d'esclaves soumis à leur chef, et non pas des personnes libres optant pour notre avenir.

5- Pourquoi l'université Saint-Joseph de Beyrouth a-t-elle pris en charge d'organiser cette rencontre !

- Il est certain que la mission de l'Université consiste à former l'étudiant à acquérir les compétences techniques, académiques et professionnelles pour que le diplôme universitaire soit un passeport vers la vie professionnelle. Cependant, l'université, et en particulier l'Université Saint-Joseph, affirme, en ce qui concerne la question de la citoyenneté, qu'elle n'accepte aucune discrimination sur une base confessionnelle entre les membres de la communauté universitaire et exige, en retour, que quiconque participe à la vie universitaire s'engage à promouvoir l'esprit de liberté personnelle et tous sont appelés à le renforcer.

En conclusion, il y a une responsabilité à assumer par les dirigeants et le système politique, mais il y a une responsabilité que nous avons à assumer en vue de nous former au Liban de la citoyenneté.